

73	14/02/2022	BE 0825.504.444	12	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	22054.00542	M-app 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **DYNCOMM**

Forme juridique: Société à responsabilité limitée

Adresse: Rue Boiseilles

N°: 22

Boîte:

Code postal: 5504 Commune: Foy-Notre-Dame

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de: Liège, division Dinant

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0825.504.444

Date de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

29-04-2010

COMPTE ANNUEL EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

03-02-2022

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-09-2020

au

31-08-2021

Exercice précédent du

01-09-2019

au

31-08-2020

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 7.1, M-app 7.2, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 11, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

N°	BE 0825.504.444		M-app 2.1
----	-----------------	--	-----------

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS  
ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION  
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**DETHIER Philippe**

Consultant  
Rue des Inhauts 23  
5021 Boninne  
BELGIQUE

Administrateur

**JACQUEMIN Gaëtan**

Consultant  
Boisselles 22  
5504 Foy-Notre-Dame  
BELGIQUE

Début de mandat: 20-11-2018

Administrateur

N°	BE 0825.504.444		M-app 2.2
----	-----------------	--	-----------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

**COMPTES ANNUELS**

**BILAN APRÈS RÉPARTITION**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b>50.043</b>	<b>24.021</b>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	1.100	1.650
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	<b>48.693</b>	<b>22.121</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	48.693	22.121
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	250	250
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>128.855</b>	<b>216.852</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>106.958</b>	<b>134.919</b>
Créances commerciales		40	106.874	132.799
Autres créances		41	85	2.120
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>15.613</b>	<b>76.797</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1	<b>6.283</b>	<b>5.136</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>178.898</b>	<b>240.873</b>

N°	BE 0825.504.444		M-app 3.2
----	-----------------	--	-----------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>		10/15	<b>32.668</b>	<b>32.436</b>
Disponible		10/11	<b>18.600</b>	<b>18.600</b>
Indisponible		110		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		111	18.600	18.600
<b>Réserves</b>		12		
Réserves indisponibles		13	<b>12.372</b>	<b>12.372</b>
Réserves statutairement indisponibles		130/1	1.860	1.860
Acquisition d'actions propres		1311	1.860	1.860
Soutien financier		1312		
Autres		1313		
Réserves immunisées		1319		
Réserves disponibles		132		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	133	10.512	10.512
<b>Subsides en capital</b>		14	<b>1.696</b>	<b>1.464</b>
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		15		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		19		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		16		
Pensions et obligations similaires		160/5		
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges		163		
<b>Impôts différés</b>		164/5		
<b>DETTES</b>		168		
<b>Dettes à plus d'un an</b>		17/49	<b>146.230</b>	<b>208.437</b>
Dettes financières		17	<b>30.470</b>	<b>12.928</b>
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		170/4	30.470	12.928
Autres emprunts		172/3		
Dettes commerciales		174/0	30.470	12.928
Acomptes sur commandes		175		
Autres dettes		176		
<b>Dettes à un an au plus</b>		178/9		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42/48	<b>115.760</b>	<b>195.509</b>
Dettes financières		42	88.855	107.676
Etablissements de crédit		43		
Autres emprunts		430/8		
Dettes commerciales		439		
Fournisseurs		44	21.927	62.886
Effets à payer		440/4	21.927	62.886
Acomptes sur commandes		441		
Dettes fiscales, salariales et sociales		46		
Impôts		45	4.320	7.709
Rémunérations et charges sociales		450/3	4.320	7.709
Autres dettes		454/9		
<b>Comptes de régularisation</b>		47/48	658	17.239
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		492/3		
		10/49	<b>178.898</b>	<b>240.873</b>

N°	BE 0825.504.444		M-app 4
----	-----------------	--	---------

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute	(+/-)	9900	25.685	24.974
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A	12.710	440
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+/-)	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	8.671	15.937
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+/-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+/-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	8.005	2.563
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+/-)	9901	<b>9.009</b>	<b>6.475</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B		
Produits financiers récurrents		75		
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>2.278</b>	<b>2.218</b>
Charges financières récurrentes		65	2.278	2.218
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+/-)	9903	<b>6.731</b>	<b>4.257</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+/-)	67/77	<b>999</b>	<b>3.107</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+/-)	9904	<b>5.732</b>	<b>1.150</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+/-)	9905	<b>5.732</b>	<b>1.150</b>

N°	BE 0825.504.444		M-app 5
----	-----------------	--	---------

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	(+)/(−)	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>		9906	<b>7.196</b>	<b>1.464</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(−)	9905	5.732	1.150
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(−)	14P	1.464	314
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(−)	14	<b>1.696</b>	<b>1.464</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>5.500</b>	
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695	5.500	
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

## ANNEXE

### ETAT DES IMMOBILISATIONS

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

##### Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

##### Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

##### Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

##### Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

##### Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

##### Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

#### VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	<b>2.200</b>
8029		
8039		
8049		
8059	2.200	
8129P	XXXXXXXXXX	<b>550</b>
8079		550
8089		
8099		
8109		
8119		
8129		1.100
21		<b>1.100</b>

N°	BE 0825.504.444		M-app 6.1.2
----	-----------------	--	-------------

**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffections

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Plus-values au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**
**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffections

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	72.228
8169	34.693	
8179	37.659	
8189		
8199	69.262	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	50.107
8279	8.121	
8289		
8299		
8309	37.659	
8319		
8329	20.569	
22/27	48.693	

N°	BE 0825.504.444		M-app 6.1.3
----	-----------------	--	-------------

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**
**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Acquisitions

Cessions et retraits

Transferts d'une rubrique à une autre

Autres mutations

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**
**Plus-values au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice**
**Réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**

Actées

Reprises

Acquises de tiers

Annulées à la suite de cessions et retraits

Transférées d'une rubrique à une autre

**Réductions de valeur au terme de l'exercice**
**Montants non appelés au terme de l'exercice**
**Mutations de l'exercice**
**Montants non appelés au terme de l'exercice**
**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	250
8365		
8375		
(+)(-)		
8385		
8386		
8395		250
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)(-)		
8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	
8475		
8485		
8495		
8505		
(+)(-)		
8515		
8525		
8555P	XXXXXXXXXX	
8545		
8555		
28		250

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### RESUME DES RÈGLES D'ÉVALUATION

#### I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne :

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

#### II. Règles particulières

##### Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

##### Frais de restructuration :

À cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

##### Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.  
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Amortissements actés pendant l'exercice :

		Méthode	Base	Taux en %	
	Actifs	L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Principal	Frais accessoires
		D (dégressive)	G (réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.
+ 1. Frais d'établissement .....	L	NR	100.00 - 100.00	100.00 - 100.00	100.00 - 100.00
+ 2. Immobilisations incorporelles ..+	L	NR	10.00 - 10.00	10.00 - 10.00	10.00 - 10.00
+ 3. Bâtiments industriels, admini- +	L	NR	3.00 - 5.00	3.00 - 5.00	3.00 - 5.00
+ 4. Installations, machines et +	L	NR	33.00 - 50.00	33.00 - 50.00	33.00 - 50.00
+ outillage * .....	L	NR	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00
+ 5. Matériel roulant * .....	L	NR	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00
+ 6. Matériel de bureau et mobilier* +	L	NR	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00
+ 7. Autres immobilisations corp. * .+	L	NR	10.00 - 50.00	10.00 - 50.00	10.00 - 50.00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

##### Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

##### Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

##### 1. Approvisionnements :

##### 2. En cours de fabrication - produits finis :

##### 3. Marchandises :

##### 4. Immeubles destinés à la vente :

##### Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

N°	BE 0825.504.444		M-app 6.5
----	-----------------	--	-----------

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.  
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :  
Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :  
Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :  
Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :  
Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :  
Pour les droits d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élévés à : EUR